



Marjorie LABERTRANDE

Formatrice indépendante
Bureautique et Infographie

marjorie labertrande



Siège social : 236, bd Amiral Jean Vence 83200 TOULON
Tél 06.17.91.68.18 e-mail : mlformation.var@free.fr

N SIRET : 509 734 018 00013

N Formateur : 93 83 04 02 583

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

PRESENTATION

ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 236 Bd Amiral Vence 83200 TOULON (France). ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE développe, propose et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise., L'ensemble des prestations ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE étant ci-après dénommée « l'Offre de services ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE » ou « l'Offre de services ».

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE relatives à des commandes passées auprès de ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE fait parvenir au Client, un bulletin d'inscription, un devis et une convention de formation professionnelle en double exemplaire, continue telle que prévue par la loi.
- Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE un exemplaire signé et portant son cachet commercial.
- Pour les stages interentreprises, la facture est jointe à la convention de stage.
- Une attestation de présence est adressée au Client à l'issue de la formation, une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de formation.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués TTC ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE n'est pas assujettie à la TVA. Toute action de formation commencée est due en entier.

- Pour les stages interentreprises :

L'acceptation de ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de Marjorie LABERTRANDE à réception de facture au comptant. Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage..

- Pour les formations intra-entreprises :

Nos prestations sont payables à réception de facture au comptant, un acompte de 30 % sera demandé à la commande, sans escompte et à l'ordre de Marjorie LABERTRANDE.

REGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client. En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

En particulier, ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE se dégage de toute responsabilité en cas d'inexécution du contrat par le salarié en formation. En conséquence, dans l'éventualité où le salarié n'effectuerait pas l'intégralité des heures de formation prévues dans la formule choisie, la totalité des frais sera due et facturée à l'OPCA ou, par défaut, au Client.

PENALITE DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant de 12%, Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €. ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

- Pour les stages interentreprises :

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra-entreprises :

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure :

- Si une annulation intervient moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de six mois, l'acompte de 50 % du montant de la participation sera porté au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future.
- Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois l'acompte restera acquis à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE à titre d'indemnité forfaitaire.



Marjorie LABERTRANDE

Formatrice indépendante
Bureautique et Infographie

marjorie labertrande



Siège social : 236, bd Amiral Jean Vence 83200 TOULON
Tél 06.17.91.68.18 e-mail : mlformation.var@free.fr

N SIRET : 509 734 018 00013

N Formateur : 93 83 04 02 583

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier d'ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE.

RENONCIATION

Le fait pour ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de « TOULON » quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par ML Formation Var Représenté par Marjorie LABERTRANDE à son siège social au 236 Bd Amiral Vence 83200 TOULON